Echo de La Méline

N° 28 Mars - Avril - Mai 2021

www.echenoz-la-meline.fr

Chères Mélinoises, chers Mélinois

Quinze mars 2020, quinze mars 2021, un an de mandat, un an de crise sanitaire. L'année 2020 particulièrement éprouvante est terminée.

Je souhaite avoir une pensée pour tous les Mélinoises et Mélinois qui nous ont quittés durant cette période et assurer de mon soutien toutes celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos services scolaires et périscolaires, maintenir nos services publics…

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie sociale : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos évènements festifs et associatifs, de la fête des écoles au repas des Anciens, en passant par la commémoration du 11 novembre… ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué…

En l'absence des traditionnels voeux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux Mélinois qui ont choisi de vivre dans notre ville.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais. Je tiens sincèrement à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble la reconnaissance du travail accompli sous le précédent mandat.

Vous connaissez mon investissement pour Echenoz et ses habitants, mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu… Dans une ville de + de 3 300 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont restreintes et nous pouvons nous réjouir de mener quelques projets en récompense d'une gestion rigoureuse.

Notre action va se poursuivre avec une équipe renouvelée à 43 %, rajeunie et volontairement paritaire. Installés seulement le 26 mai, vos élus se sont mis au travail immédiatement, d'abord pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager les actions du mandat ; exemples : *aménagement de la route de Solborde, de places de stationnement rue des juifs, création d'un préau à l'école du village*…

Certes, en raison des conditions actuelles, ces projets ont du mal à se mettre en place, toutefois leur réalisation devrait voir le jour en 2021.

Pour terminer, j'aimerais exprimer quelques mots d'espoir à l'aube de cette nouvelle année.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonnance dans nos esprits…/...

Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2021 !

Continuons à chanter, à rire, à espérer,

préparons-nous à des jours meilleurs.

Votre Maire : ***Serge Vieille***

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune va entamer une procédure de demande de reconnaissance naturelle auprès de la Préfecture, suite à la sécheresse de l'été 2020.

Si vous avez constaté des dégradations sur vos habitations et aménagements extérieurs, nous vous invitons à vous signaler en mairie en déposant **un dossier** constitué d'un **courrier** explicatif et de **photos** (ne pas oublier de mettre votre nom et votre adresse au dos de chaque photo).

Vous devez également déclarer les dommages subis à **votre assureur.**

Date limite de dépôt en mairie : 15 avril 2021

DISTILLERIE

L'alambic communal fonctionne à plein depuis le mois de décembre. 10 bouilleurs de cru ont déjà profité du local pour distiller les fruits récoltés l'été dernier et tous semblent éprouver un réel plaisir à goûter leur propre eau de vie !

Le local peut être loué tous les jours exceptés les dimanches et jours fériés et la campagne de distillation 2020/2021 est ouverte jusqu'au 31 août 2021.

Cet alambic communal fonctionne au gaz et au bain-marie avec une cuve de 90 litres.

Tarifs : 25 € la journée pour les Mélinois,

40 € pour les personnes extérieures à la commune.

Une caution de 250 € et une attestation d'assurance responsabilité civile sont demandées.

Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie : 03.84.75.14.77

La France est confrontée à une épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène chez les volailles depuis la mi-novembre. Pour rappel, l'ensemble du territoire national métropolitain est classé en niveau de risque élevé au regard de l'influenza aviaire depuis le 17 novembre 2020.

Les efforts de tous sont indispensables. Il est impératif de maintenir une vigilance constante pour éviter la propagation de cette maladie et de respecter les mesures de biosécurité tant pour les professionnels que pour les particuliers (basses-cours).

Pour rappel, les mesures de protection sont les suivantes :

- d'assurer la claustration des volailles et autres oiseaux captifs ou leur protection par des filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages, avec réduction des parcours extérieurs de sorte que soit évitée la proximité des points d'eau naturels, cours d'eau ou mares.

- d'empêcher l'accès des oiseaux sauvages aux points d'alimentation et d'abreuvement des volailles ainsi qu'aux stocks d'aliments et de litière neuve.

- de nettoyer régulièrement les bâtiments et matériels utilisés.

- de surveiller très régulièrement la bonne santé des volailles et contacter votre vétérinaire si besoin.

REPRO SYSTEM imprimerie
70000 VESOUL - 03 84 75 89 83
Votre imprimerie audacieuse, pertinente et créative ...

cab' compta
Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté
4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
03 84 75 30 82
www.cabcompta.com

Réserve Naturelle Régionale
DE LA GROTTE DE LA BAUME

Voilà déjà plus de cinq ans que cette réserve a vu le jour. Les trois premières années de classement sont dédiées en priorité à la rédaction d'un plan de gestion qui permet de planifier un programme d'action sur 5 ans. Ce document, rédigé en concertation avec les acteurs et usagers du site, a été validé en 2019. L'objectif est de sauvegarder un réseau cohérent de cavités qui constituent des gîtes majeurs à différentes périodes du cycle biologique des chauves-souris. 60 actions (ponctuelles et sur le long terme) sont prévues sur l'ensemble du réseau des sept réserves « cavités à chiroptères La première étude réalisée porte sur l'évaluation de la fréquentation humaine. La mise en protection de la Grotte de la Baume a été réalisée en 1996 par la pose de plusieurs grilles devant les entrées de la cavité, afin d'assurer la tranquillité des populations de chiroptères. Cette mesure se justifie par la sensibilité des chauves-souris au dérangement et à l'augmentation des pressions subies sur les territoires de chasse. Proche d'un bassin de population important en bordure de l'agglomération de Vesoul, la mise en tranquillité de cette grotte était ainsi primordiale. Aujourd'hui, on y observe plusieurs espèces très sensibles au dérangement, (Grand rhinolophe, Minioptère de Schreibers) Face à une recrudescence d'indices de présence (creusements, apports de déchets) observés, il a semblé pertinent d'évaluer l'ampleur de la fréquentation humaine dans cette cavité protégée. Cette étude montre que si les grilles permettent de limiter la fréquentation humaine, elles ne l'empêchent pas totalement puisque plusieurs dizaines de personnes ont été observées entre avril 2019 et mai 2020. Le renforcement de la surveillance est donc prévu pour favoriser la rencontre avec les promeneurs et les sensibiliser à la préservation du patrimoine de la réserve. Pour toute question relative à la réglementation de la réserve, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter l'acte de classement. La prochaine étude concernera l'identification des routes de vol des chauves-souris vers leurs territoires de chasse. Carole Simon, CPEPESC Franche-Comté, 06.10.74.94.12

POURQUOI ?

Les chauves-souris, avec plus de 1 400 espèces à travers le monde, constituent une extraordinaire diversité chez les mammifères. Issues de plus de 55 millions d'années d'évolution, elles ont développé d'incroyables adaptations à la vie aérienne et souvent nocturne. En France métropolitaine, toutes insectivores, elles sont les principales régulatrices des insectes nocturnes et donc de précieuses alliées pour l'agriculture mais aussi pour la santé humaine (en consommant par exemple d'importantes quantités de moustiques, responsables d'environ 1 million de décès humains par an dans le monde...).

Aujourd'hui en sursis, elles sont menacées par les perturbations que l'on fait subir à leur environnement : pollution, disparition des habitats naturels, condamnation des accès à leurs gîtes, pression de prédation par les chats domestiques, collisions routières et éoliennes, etc.

« *Notre pays abrite un patrimoine vivant d'une richesse inouïe. C'est une chance, et le protéger est un devoir. Un devoir d'agir pour cette nature dont nous faisons pleinement partie, qui nous rend tant de services et sans laquelle nous n'avons simplement pas d'avenir.* » Barbara Pompili, Ministre de de la Transition écologique

C'est pourquoi, les chauves-souris mais également leurs habitats sont protégés par la loi et qu'un Plan d'Action National a été mis en place.

CUEILLETTE EN FORÊT

J'aime la forêt, les jonquilles, le muguet...

Ne pas trop prélever … La cueillette doit être raisonnée. Seul le ramassage des tiges en fleur est toléré mais en quantité limitée : « ce que la main peut contenir », soit 10 à 15 tiges par personne. Un ramassage trop volumineux peut faire l'objet d'une amende : le code forestier prévoit des sanctions pénales à l'encontre des auteurs de prélèvements abusifs.

Couper plutôt qu'arracher… Lors de la cueillette, veillez à ne pas prélever le bulbe des fleurs pour ne pas empêcher leur renouvellement. Cela vaut particulièrement pour le muguet et les jonquilles,

L'ÉCOCITOYEN MÉLINOIS

Nous pouvons tous être écoresponsables donc des écocitoyens. Pour éliminer nos déchets, le tri doit être réalisé par tous afin de préserver les ressources de notre planète. Les bacs jaunes permettent de collecter tous les emballages des produits et uniquement cela. Vous pouvez déposer les bouteilles plastiques, les flacons et les bidons, tous les sacs et sachets, toutes barquettes, tous les pots et toutes les boîtes, tous les films ainsi que tous les emballages en métal et en carton…

Pour un tri efficace :

- Il faudrait bien vider les emballages de toute nourriture.-

- Ne pas les laver, s'ils sont trop souillés, il est préférable de les jeter dans la poubelle verte.

- Il ne faut pas les imbriquer ou les emboîter les uns dans les autres, mettez les en vrac dans votre poubelle jaune, cela simplifiera le tri à l'usine.

- Vous pouvez laisser les bouchons sur les flacons et les bouteilles plastiques. Ne rajoutez pas les objets en plastiques comme les arrosoirs, les bassines, les jouets…, la vaisselle jetable en plastique, les papiers absorbants (mouchoirs, essuie-tout...), jetez-les dans le bac à ordures ménagères ou en déchetterie comme les textiles, les piles, les ampoules et les appareils électroménagers.

Pour limiter les déchets, vous pouvez aussi :

- Acheter moins de produits suremballés.

- Utiliser des sacs réutilisables ou des paniers, préférer les produits longue-vie.

- Jeter moins.

- Faire du compostage à domicile.

- Éviter la publicité dans vos boîtes aux lettres avec un stop pub.

Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable et qu'il doit être déposé dans le bac jaune. Il signifie que l'entreprise qui produit cet objet participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Grâce à un recyclage efficace, certains matériaux entreront dans la fabrication de nouveaux objets. Tous ces bons gestes permettront de limiter l'impact de la vie humaine sur notre planète. L'écologie est un cercle vertueux, on change ses habitudes puis on fait en sorte que les autres changent les leurs... et on verra un lendemain responsabilisé éclore. Notre planète et nous mêmes récolterons tous ces bienfaits.

ADIEU JEAN-MARC

Jean-Marc Baudot est né le 13 décembre 1945 à Meuilley (Côte-d'Or) où il a passé sa jeunesse.

Il a effectué son service national à la base de Dijon, très fier d'avoir porté le calot d'aviateur.

Il s'est marié le 3 août 1968 avec Colette Meulle. De leur union sont nés Sylvie, Florence, Eric et Pascal et 3 petits-enfants : Mathias, Maroussa et Eva.

Jean-Marc était conducteur de travaux chez Hardy à Pusey. Jean-Marc a été successivement conseiller municipal de 1983 à1989, adjoint aux travaux de 1989 à 1995, conseiller communautaire de 2014 à 2020.

Né près de Nuits-Saint-Georges, il avait conservé l'amour du vin qui faisait partie de sa vie au même titre que la musique rock.

Il était guitariste et chanteur, animant les bals « Aubert » avec l'orchestre « Arlequins » puis « Dany-Jean ».

Il se plaisait à customiser des guitares et il est parti au son des Shadows, son groupe préféré.

hyper plein ciel
RÉSEAU
zone Technologia VESOUL

Rebeschini François
Taille de Pierre
2 Imp Combe au Trésorier
70000 Andelarrot
www.rebeschini-tailleur-pierre.fr
Tél : 03.84.76.01.13

DÉCORATIONS DE NOËL

Le 16 décembre 2020, les membres de la commission animation ont parcouru les rues mélinoises pour effectuer une sélection des maisons. Les critères retenus étaient : la réalisation vue de l'extérieur, les couleurs choisies, le temps passé à la réalisation.

Voici la liste des 6 réalisations retenues par le jury :

1er : Mme Stegre, rue Victor Hugo

2ème : Mr et Mme Monnot, allée de la Providence

3ème : Mr et Mme Jacquot, Allée de la Roche Mauban

4ème : Mr et Mme Catrin: rue de la Mairie

5ème : Mr Dubreuil et Mme Greuillet, rue des Muriers

6ème : Mr et Mme Bachelu, rue Joseph Rouget

Merci à tous d'avoir égayé cette période de fêtes.

À l'année prochaine !

NOËL DES AÎNÉS

82 repas confectionnés par Monsieur Jeannenez pour le salé et Monsieur Mourey pour le sucré ont été distribués, dans la bonne humeur, avec l'aide de Maryse Payen et Christelle Ecrement. Visiblement les plats étaient délicieux, les retours ont tous été en ce sens.

Les élus quant à eux se sont déplacés au domicile des personnes pour distribuer les 173 colis qui avaient été réservés.

Quel plaisir d'échanger quelques mots.

EXPOSITIONS… CULTURE… LECTURE...

La galerie de la mairie accueille de nouvelles expositions :

Pierre Manuel MESSIN avec ses objets concertés

L'association Constellation, peintures d'enfants

Samuel LIEGEON, Opus peintures

Entrée libre...

Venez échanger vos lectures dans ce site d'échange gratuit…

Vous pouvez même glisser un petit message pour donner votre avis sur le livre emprunté...

ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLINOIS

Début février, Lucie Gardet, une nouvelle animatrice a intégré l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs. Les enfants ont pu faire sa connaissance pendant les vacances d'hiver et depuis la rentrée, elle anime les ateliers du soir dans les différentes écoles ainsi que la restauration scolaire et le mercredi

Vacances de février 2021

Durant la quinzaine des vacances de février, le thème retenu par les animatrices était le musée du diabolo.

61 enfants inscrits sur la quinzaine des vacances ont créé de multiples tableaux à la manière d'artistes connus, des constructions en lego, des sculptures en aluminium, en fimo, en papier mâché, en carton plume..., des toiles diverses et variées : à découvrir !

Pas de sortie au vu des restrictions sanitaires, mais les animatrices ont proposé sur grand écran une visite de musée virtuelle, ainsi que des grands jeux pour égayer les semaines.

L'équipe était composée de Virginie, Christelle, Anne lyse, Bénédicte, Lucie et Myriam. Les oeuvres ont été exposées dans la galerie de la commune du 12 février au 10 mars 2021

MICRO CRÈCHE LES MÉLINOUS

La gourmandise est l'art d'utiliser la nourriture pour créer du bonheur !!

Alors à la micro-crèche, on en profite !

Ci-contre, les enfants portent leur toque de petits chefs pour réaliser un pain d'épices. Une recette facile et gourmande.

Cuisine

C'est toujours par la faim que commence un bon repas !

Surtout quand la fin, c'est l'ouverture des cadeaux !
Au menu, toasts, risotto et buche au chocolat.

« J'aime la galette, savez-vous comment ? »

Quand elle est réalisée à 12 petites mains, avec une bonne compotée de pommes.

LÉGÈRE MÉLINOISE

Un nouveau comité directeur a été élu suite à l'assemblée générale de l'association.

Malgré le confinement, les gymnastes continuent de s'entraîner chez elles et même dans la neige !

Pas facile de ne pas pouvoir venir aux entraînements, mais nous espérons bien qu'ils reprendront un jour ou l'autre car le sport est un bon moyen de se vider la tête !

FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

2021 a débuté à l'image de la fin 2020, avec la chape covid au-dessus de nos têtes.

Les activités du FAL sont de ce fait suspendues.

Le vide-greniers qui se déroule habituellement début avril ne peut être organisé ; son éventuel report dépendra de l'évolution sanitaire.

Les réunions en lieu clos sont limitées à 6 personnes ; on ne peut donc reprendre les activités au local (Créatif, Jeux, Anglais, Sophro).

Les activités physiques sont également à l'arrêt du fait des contraintes sanitaires.

• Gym : activités en salle interdites,

• en ce qui concerne les randos groupe de 6 personnes maximum (accompagnateur inclus) .

Seule la bibliothèque fonctionne avec le respect des mesures sanitaires.

Le bureau du FAL se réunira en avril afin d'envisager les éventuelles modalités d'une reprise.

Arnaud Begeot
Boucher – Charcutier – Traiteur
47, Grande rue
70000 Échenoz la Méline
Spécialités rillettes comtoises
Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

L'ondobiologie®
Une autre façon de vous soigner en complément des traitements médicaux
Sylvette Lucot-Durand
Praticienne certifiée en Ondobiologie
23, rue de la Fontenotte - 70000 ÉCHENOZ-LA-MÉLINE
Tél. 06 77 92 06 02
s.lucot@orange.fr - www.syndicat-ondobiologues.com

INFO TRANSPORTS

JUSSIEU secours
VESOUL
www.jussieu-secours-vesoul.com
03 84 75 13 17

Les vents violents et les incivilités ont contribué à salir nos rues, trottoirs et autres sentiers… Les enfants auront commencé le 17 mars avec le Diabolo, **allons y...**

De nombreuses remises pour les mélinois !

Activ' Communication
le textile, l'adhésif & l'objet publicitaire

Espace Synergie
Location de salle & formation
Un seul espace, une seule adresse !
148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46

eurydice
L'informatique pour tous !

GARAGE MARCHIORI
Réparations toutes marques
Clim - Pneus - Pare-Brise
03 84 75 79 40
114, Grande rue - 70000 Echenoz-la-Méline
garagemarchiori@gmail.com

À louer : Logements communaux :

T3 : 15 bis rue Jean Parmantier : 476 € hors charges

Renseignements auprès du secrétariat de mairie 03.84.75.14.77

Villes et villages fleuris :

Si vous souhaitez participer, prenez contact au secrétariat de mairie

AGENDA

- 08/03 Ramassage des déchets verts
- 22/03 Ramassage des déchets verts
- 22/03 au 09/04 Animation¨Pâques
- 06/04 Ramassage des encombrants
- 10/04 Nettoyage de printemps
- 12/04 Ramassage des déchets verts
- 26/04 Ramassage des déchets verts
- 04/05 Ramassage des encombrants
- 10/05 Ramassage des déchets verts
- 01/06 Ramassage des encombrants
- 14/06 Ramassage des déchets verts

ÉTAT CIVIL

Naissances

Miya PRETOT SIRADJI le 1er janvier
Alice STUBER le 1er janvier
Tristan DÉCARPENTRIES le 6 janvier
Raphaël REVERT le 29 janvier
Lyam ROCH le 14 février
Louis UMBER le 23 février

Décès

Claude ANCELET le 31 décembre
Nicole GOUSSEREY veuve NICOT le 27 janvier
Jean-Marc BAUDOT le 28 janvier
Christiane VIROT épouse CUISANCE le 18 février
Nicole GRESSET veuve LAROCHE le 2 mars

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Jean Michel Adrey, Karine Biot-Goguey, Maryse Payen, Gilles Cholley, Myriam Heureaux, Carole Weingand, Anne Rebeschini, les présidents des associations mélinoises.
Tirage en 1 700 exemplaires.
Parution trimestrielle. Prochaine parution : juin 2021
Imprimeur : Imprimerie Reprosystem Dépôt légal : 06-2014